



# Programme de formation

## CCPI - Eduquer aux médias et à l'information (RS7396)

*Dernière mise à jour : 19/02/2026*

**Formez-vous à animer des activités Education aux Médias et à l'Information et visez le CCPI Eduquer aux Médias portés par les CPNEF de l'Audiovisuel et de la Presse Ecrite.**

### Public visé

Salarié.e

Salarié.e d'une radio associative

Demateur.euse.s d'emploi



# Pré-requis

**Prérequis à l'entrée en formation :** une expérience professionnelle avérée, d'au moins 24 mois

cumulés au sein d'un ou plusieurs médias, sur un poste participant à la fabrication, la production ou

la diffusion de l'information, quel que soit le type de contrat signé (CDI, CDD, CDDU, pige, contrat

d'apprentissage, contrat de professionnalisation ou stage)

## **Conditions d'accès au passage de la certification :**

- Justifier d'une expérience professionnelle avérée, d'au moins 24 mois cumulés au sein d'un ou

plusieurs médias

- Avoir suivi l'ensemble du parcours de formation

L'utilisation durant la formation d'un ordinateur et d'un casque audio (ou à défaut d'écouteurs) est obligatoire

Les prérequis seront vérifiés par la complétion d'un questionnaire en ligne et lors d'un entretien préalable à l'entrée en formation.

# Informations sur l'accessibilité

Nous adaptons le plus possible le contenu et le déroulé de nos formations aux besoins spécifiques (adaptation pédagogique, logistique, organisationnelle, handicap...).

Pour assurer une prise en compte de vos besoins spécifique, merci d'en faire part :

lorsque vous complétez votre questionnaire de prise en compte des besoins

lors de votre entretien avec un conseiller

En cas de questions, contactez par mail [florian.lebars@laskol.fr](mailto:florian.lebars@laskol.fr)

## **Délais d'accès à nos formations :**

Nous établissons un programme de formation chaque semestre.

L'inscription à une formation programmée est possible au plus tard quinze jours avant le début de cette formation.

Si la formation souhaitée n'est pas programmée, faites nous remonter votre souhait de formation : nous vous recontactons dès que nous avons constitué un groupe suffisant pour organiser une session.

## Objectifs pédagogiques

Comprendre et expliquer la fabrication de l'information

Maîtriser l'écosystème de l'Education aux Médias et à l'Information

Construire et animer son activité

Cette formation permet le passage du certificat de compétences professionnelles (CCP) Interbranche Eduquer aux médias, enregistrée par les CPNEF de l'audiovisuel et de la Presse écrite au Répertoire Spécifique (n°RS6224) depuis le 25-01-2023 auprès de France Compétences.

Le cas échéant, pensez à notifier votre financeur de l'intitulé exact de la certification visée : **CCP Interbranche Eduquer aux médias et à l'information**

## Description / Contenu

63h de formation + 0h30 pour le jury de certification

### Partie 1 - 3 jours en présentiel (21h)

Découverte de l'EMI - Règles journalistiques appliquées à l'EMI

Postures et techniques d'animation - Construire une activité EMI

### Partie 2 - Distanciel asynchrone (21h sur 6 semaines)

*Cette partie, accessible à tout moment, est constitué de ressources pédagogiques et théoriques, et d'exercices pratiques, accessibles à tout moment.*

*Vos formatrices et formateurs vous feront des retours sur les exercices pratiques.*

*Vous pouvez bénéficier également, sur cette période, d'aides et de conseils pour éclairer vos questionnements, en direct avec votre formatrice ou votre formateur, lors d'une séance d'accompagnement individuelle.*

Partenaires de l'EMI

Processus de fabrication de l'info

Paysage médiatique en France

Processus de fabrication de l'info

Règles journalistiques et écriture

Type de médias

Construire une Veille informationnelle dans le domaine de l'EMI

Veille informationnelle et veille appliquée à l'EMI

Outils de création de contenus

Transmettre les connaissances sur les médias

Adaptation aux publics

Comprendre les attentes des partenaires

Co-construire ses activités

Gestion des appels à projets

Auto-évaluation

En parallèle, commencez la rédaction de votre rapport professionnel en vue de votre passage devant le jury final d'évaluation.

*Le rapport professionnel (12 pages hors annexe) présente la préparation, la construction et l'animation, l'évaluation d'une activité de 2h à destination d'un public défini.*

*Il est basé sur votre expérience, ou, à défaut, sur un cas simulé que nous vous proposons.*

*Il est obligatoire pour obtenir la certification et doit être rendu une semaine avant votre passage devant le jury d'évaluation final.*

*Vous bénéficiez d'un délai minimum de deux semaines entre la fin de votre formation et le passage devant le jury d'évaluation.*

### **Partie 3 - 3 jours en présentiel (21h)**

Mise en pratique

Mise en place d'outils

Comprendre les besoins des partenaires

Construire ses outils d'évaluation et d'auto-évaluation

### **Jury**

Jury d'évaluation (0h30)

15 minutes de présentation de votre projet appuyé sur votre rapport et vos expériences,  
15 minutes de questions/réponses avec les membres du jury.

## **Modalités pédagogiques**

Formation présentiel et distanciel asynchrone.

Méthode participative, active avec des exercices ludiques permettant à chaque participant de s'impliquer, d'apprendre et d'expérimenter.

## **Moyens et supports pédagogiques**

### **Présentiel :**

Studio de radio à disposition

Matériel d'enregistrement

Paper-board, écran tactile, post-it, jeux pédagogiques

### **Distanciel :**

Accès à la plateforme de cours 24h/24h 7j/7j sur la durée de la formation

Feedbacks réguliers de votre formatrice ou formateur

2 séances de 30 minutes d'accompagnement individuel en visio pour aider à rédiger votre rapport professionnel

## Modalités d'évaluation et de suivi

- Le ou la participante répond à un questionnaire de positionnement en amont de la formation, afin d'aider la formatrice ou le formateur à adapter sa pédagogie, et à l'issue de sa formation, afin de mesurer sa progression.
- Un questionnaire à l'entrée et la sortie de la formation permettra d'évaluer l'atteinte de l'objectif final.
- Evaluation formative tout au long de la formation à travers la réalisation de mise en situation sur les thèmes et sujets de chaque participant.
- Rédaction d'un rapport professionnel et passage obligatoire devant un jury d'évaluation à l'issue de la formation (durée : 30 minutes)

**Taux de réussite du passage de la certification : 92%** (12 candidats certifiés sur 13)\*

*\*Chiffres mis à jour à chaque début d'année calendaire*

Prix	Durée	Organisation	Contacts
Inter : 2816,00 € Intra : 6400,00€	63,50	Mixte	Tél : <u>02 99 57 06 24</u> Mail : <u>info@laskol.fr</u>